



TRAVAUX DES FAÇADES DE CADEÏ : ON A FRÔLÉ L'ACCIDENT GRAVE !

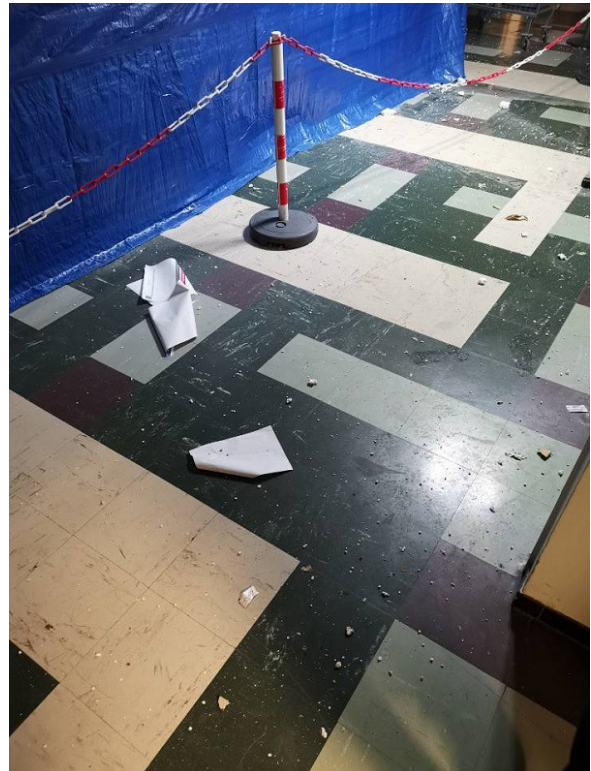
Suite à la pose de bâches dans les couloirs de circulation des 5eme et 6eme étages, les représentants des personnels avaient interrogé la direction sur le niveau de sécurité de celles-ci tant pour les agents du site que pour le public (sachant que lors des travaux d'hydrodémolition, il est strictement interdit de se trouver dans les bureaux).

La direction a répondu par mail le 7 mars dernier :

« ...Ce dispositif proposé par l'entreprise doit donner toutes les garanties de sécurité, tant pour les agents que pour les usagers du SIE de Nice centre-collines dont le guichet d'accueil est situé à proximité immédiate des bâches »...

Pourtant, mardi 19 mars, durant une opération d'hydrodémolition, le mur a littéralement explosé sous la puissance du jet. HEUREUSEMENT qu'aucun collègue ou contribuable ne se trouvait derrière à ce moment-là. Il serait probablement mort ou gravement blessé...

Ci dessous les photos :





Les organisations syndicales avaient mis en garde la direction sur le sujet et avait toutes les garanties pour assurer la sécurité des agents et du public. Même la DDFIP n'est pas maître d'œuvre pour ce chantier, c'est sa responsabilité qui est engagée en cas d'accident.

Comment peut-on imaginer qu'une simple bâche puisse-t-être suffisante pour stopper un jet de 2500 bars ?

Voilà à quoi on s'expose :

Les principaux risques des jets Très Haute Pression

- Les risques de lésions traumatiques liées au jet THP

Une lance tenue à la main peut se révéler un sérieux danger pour l'opérateur ou son entourage.

Un jet fin à très grande vitesse possède un pouvoir destructeur redoutable sur toute partie du corps exposée, dépendant de sa puissance (liée à la pression de l'eau), de sa finesse et de la distance de l'opérateur. Mais le danger peut provenir aussi d'une fuite sur le circuit de distribution (liée à un mauvais montage, au dessertissage d'un raccord, à un défaut de l'équipement...), du coup de fouet d'un flexible, de projections de débris pulvérisés par le jet... Les blessures, perforations et coupures, sont toujours graves, concernant surtout les pieds, le visage, les mains ou l'abdomen : destruction rapide des tissus pouvant conduire à la gangrène, développement d'infections sévères, atteintes oculaires pouvant conduire à la perte d'un œil...

Les blessures doivent être soignées rapidement et précautionneusement pour enrayer les risques importants d'infection.

(source : http://www.officiel-prevention.com/protections-collectives-organisation-ergonomie/securite-pour-appareils-a-pression/detail_dossier_CHSCT.php?rub=38&ssrub=132&dossid=272)

Les organisations syndicales exigent que tous les moyens soient mis en œuvre immédiatement pour préserver l'intégrité physique des personnels (ces derniers ayant déjà à supporter un bruit épouvantable et les nuisances liées à l'utilisation de certains produits) faute de quoi elles soutiendront les agents dans l'exercice de leur droit de retrait durant tout le temps que dureront les opérations d'hydrodémolition situées dans des zones non fermées.